

bourse en toile grise qui contenait une somme de vingt francs avait disparu.

Ils en informèrent M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement. L'enquête n'a, jusqu'à présent, donné aucun résultat.

La réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni, jeudi soir, en session ordinaire. Au cours de la séance il a voté, comme on le verra plus loin, le budget primitif de 1900.

Les délégués cantonaux. — Une réunion a été tenue à la mairie. — Installation des nouveaux délégués. — Les mandats des délégués cantonaux de Roubaix expiraient cette année.

L'autre part, des vides étaient produits dans les délégations des trois cantons de la Ville. Par arrêté, M. Vincent, préfet du Nord, a maintenu tous les anciens délégués dans leurs fonctions et a nommé quatre nouveaux membres en remplacement de MM. Debouvy, Tiers, Largillière, Walliez.

M. Landragin a donné sa démission. L'installation a eu lieu, jeudi après-midi, à la mairie, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire.

La réunion a commencé à 8 heures et demie. Étaient présents: M. Junker, Pluquet, Yliou, Dhalluin, Lacroix, Fournier, âgé de 29 ans, demeurant rue St-Joseph, s'est fait une plaie contuse au poignet. Le second, Léonard Decloedt, âgé de 30 ans, demeurant rue de la Promenade à Croix, a fait une chute. M. le docteur Godfreyeur l'a soigné à chacun d'eux dix jours de repos.

— M. Jean Brame, contrôleur, âgé de 38 ans, demeurant rue de Croix, occupé chez MM. Broutillat-Bayart et frères, s'est contusionné le pied gauche en heurtant une plaque de fer. Une vingtaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Hippa.

— Un chauffeur de la brasserie de MM. Dujardin et Delmas, rue de l'Ouest, en jetant de l'eau sur des centés rouges qui venait de retirer du foyer, a été légèrement brûlé à la figure et au mains. M. le docteur Labbe, qui a donné les premiers soins au blessé, Romain Sacani, âgé de 40 ans, demeurant rue Faidherbe, à Croix, lui a prescrit quinze jours de repos.

— Dans l'atelier de M. O. Fournier, entrepreneur, l'un des ouvriers, M. Auguste Colin, menuisier, âgé de 14 ans, demeurant rue Newton, s'est blessé au poignet de la main droite. Quatre jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Houssain.

— Un homme de peine de chez MM. Mac-Avoy-Perrot s'est blessé à la jambe gauche en transportant une caisse sur une brouette. Le blessé J.-B. Potier, âgé de 38 ans, demeurant hameau du Beck, à Wattrelos, a été soigné des soins de M. le docteur Dispa, qui lui a prescrit un mois de repos.

— À la filature de M. Watine-Delacroix, rue Malesherbes, Germain Dupont, âgé de 20 ans, demeurant rue Chapal, à Tourcoing, a été le poignet de la main droite en se relevant de son lit. Un mois de repos lui a été ordonné par M. le docteur Butruille.

— Au péage de M. Léon Allart, un soigneur, Marie Meersman, âgée de trente-trois ans, demeurant à Hésroux, a eu l'extrémité de l'annulaire de la main droite écrasée, par son métier. M. le docteur Bruesne, qui l'a examinée, lui a ordonné dix jours de repos.

— À la teinturerie de M. Emile Roussel, l'un des ouvriers, Henri Mercier, âgé de vingt-deux ans, demeurant rue des Ogières, à Croix, s'est blessé à la paupière gauche à la suite d'un choc. M. le docteur Lepers lui a prescrit huit jours de repos.

— Chez MM. Alfred Motte et Cie, filateurs, rue des Longnes-Haies, un nettoyeur, Eugène Thibaut, âgé de 37 ans, demeurant rue Lacroix, s'est blessé à la main. Elle devra subir un repos de huit jours que lui a prescrit M. le docteur Godfreyeur.

— Une houlonne de la filature de M. Carlos Masrel, Elvire Yselart, âgée de 18 ans, demeurant rue des Longnes-Haies, coup Vroman, s'est blessée à la panne de la main droite. Une dizaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Bernot.

— À la filature de M. Jules Ernould, un soigneur, Léonie Vancauvenberghe, âgée de 30 ans, demeurant rue Cugnot, en nettoyant son métier, s'est blessée à la main droite. Une quinzaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Piquet.

La charrette à chiens. — Dans la journée de jeudi dernier, dans un coin de la rue de la Forêt, un procès-verbal a été dressé.

Cafés de ménage 4.70, 4.80 et 2 fr. la liv. — Cte Havrais, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Courez toujours ou court le public il ne se trompe pas ! Allez donc au bureau d'Oostcamp, rue du Bois, 13, Le kilo 4 fr.

Croix. — Révision des listes électorales. — Sont nommés délégués pour la révision des listes électorales: MM. Segard, Lanhlin et Belschoue.

— A l'occasion de la nouvelle année, la permission générale est accordée aux cafés et débits dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier; pour la nuit du 1er au 2 la retraite est fixée à 2 heures du matin.

— Nous laissons successivement par la pensée, en Suisse, puis à Milan, à Venise, à Padoue, à Florence, à Assise, à Rome, où il ne fait que passer et nous arrivons à Naples.

— Verley décrit la situation de Naples, son site pittoresque et enchanteur, l'aspect de la ville et les mœurs des habitants. Nous suivons les Napolitains dans leurs manières de vivre, leurs habitudes, leurs usages, leurs coutumes, mais par contre nous voyons de la pauvreté, de la misère, de la souffrance. En général le Napolitain est pauvre; il travaille peu. Ses passe-temps sont la musique, la comédie.

— Auteurs de la nature, ils logent la plupart du temps à la belle étoile.

M. Verley décrit ensuite le climat du pays, ses ressources, son état de santé, son caractère, ses usages, ses mœurs, à son récit que nous assistons à la séance de la commission des auditeurs. Parlant ensuite du Vésuve, le conférencier explique les éruptions successives, et arrive à parler de Pompei qui fut jadis ensevelie sous les laves. Cette conférence, en tous points documentée, et rendue attrayante grâce au talent du jeune locuteur, a provoqué de multiples applaudissements.

Des projections lumineuses présentées par un jeune Lanoyen, M. P. Dervaux, ont été très réussies.

M. Faldé Six, vicaire de Lannoy, a remercié en termes chaleureux M. Verley, et ses paroles ont été applaudies unanime des auditeurs, parmi lesquels nous avons remarqué plusieurs notabilités de la ville et des ecclésiastiques des communes voisines. Cette conférence a pris fin à neuf heures très exactement.

Hem. — Nécrologie. — La commune d'Hem vient de perdre l'un des principaux fondateurs de l'industrie dans ce village. M. Antoine Millaton, fondateur de l'importante teinturerie existant dans ce lieu, est mort jeudi matin à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il avait fait partie autrefois de l'administration municipale. Nous présentons à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

Enterrements du 29 décembre. — Mme veuve sans nom de famille, à Lannoy; M. Pauline Lefèvre, deux heures, église St-Joseph; M. Paul Pizart, trois heures, église St-Joseph; M. Mlle Marie Nizard, trois heures, église d'Annapapes; M. Jacques Desnoy, trois heures, église St-Sauveur.

Communications. — RACING-CLUB ROUBAISIAIS. — La commission de football du R. C. R. prie tous les équipiers de se trouver à la réunion de ce soir, vendredi 30 décembre, à 8 heures, au café de la rue de la République, n° 24.

« L'UNION DES TRAVAILLEURS ». — La commission de la rue de la République, n° 24, prie tous les membres de se trouver à la réunion de ce soir, vendredi 30 décembre, à 8 heures, au café de la rue de la République, n° 24.

streté à mis en état d'arrestation les nommés Léonie Vandekerckove, âgée de 19 ans, soigneuse, demeurant rue Saint-André et Pauline Vancampen, soigneuse, demeurant même rue. Ces deux jeunes filles sont inculpées de vol au préjudice de M. Gevart, demeurant rue de la Perche. Les objets volés ont été retrouvés dans leurs chambres. Les ouvrières sont laissées en liberté provisoire. Un jeune homme arrêté avec elles a été relâché.

M. Lecomte, commissaire, est chargé de l'enquête. Sentes mortelles d'une indigestion. — Henri Beals, journalier, âgé de 49 ans, demeurant rue Daubenton, à l'estaminet de la Demi-Lune, qui avait été trouvé malade dans l'église Saint-Joseph, le 8 décembre, est mort jeudi matin à l'hôpital, où il avait été admis d'urgence.

Les accidents du travail. — Un tisserand de chez M. Lacroix, rue de la Poésie-Chêne, a eu l'index de la main droite écrasé dans son métier. M. le docteur Butruille, qui a examiné la blessée, Anna Deminier, âgée de 24 ans, demeurant rue des Champs, cour Liagre, lui a prescrit huit jours de repos.

Deux ouvriers apprenneurs de la maison Motte et Bourgeois, ont été blessés à leur travail. Le premier, Elise Fournier, âgé de 29 ans, demeurant rue St-Joseph, s'est fait une plaie contuse au poignet. Le second, Léonard Decloedt, âgé de 30 ans, demeurant rue de la Promenade à Croix, a fait une chute. M. le docteur Godfreyeur l'a soigné à chacun d'eux dix jours de repos.

— M. Jean Brame, contrôleur, âgé de 38 ans, demeurant rue de Croix, occupé chez MM. Broutillat-Bayart et frères, s'est contusionné le pied gauche en heurtant une plaque de fer. Une vingtaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Hippa.

— Un chauffeur de la brasserie de MM. Dujardin et Delmas, rue de l'Ouest, en jetant de l'eau sur des centés rouges qui venait de retirer du foyer, a été légèrement brûlé à la figure et au mains. M. le docteur Labbe, qui a donné les premiers soins au blessé, Romain Sacani, âgé de 40 ans, demeurant rue Faidherbe, à Croix, lui a prescrit quinze jours de repos.

— Dans l'atelier de M. O. Fournier, entrepreneur, l'un des ouvriers, M. Auguste Colin, menuisier, âgé de 14 ans, demeurant rue Newton, s'est blessé au poignet de la main droite. Quatre jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Houssain.

— Un homme de peine de chez MM. Mac-Avoy-Perrot s'est blessé à la jambe gauche en transportant une caisse sur une brouette. Le blessé J.-B. Potier, âgé de 38 ans, demeurant hameau du Beck, à Wattrelos, a été soigné des soins de M. le docteur Dispa, qui lui a prescrit un mois de repos.

— À la filature de M. Watine-Delacroix, rue Malesherbes, Germain Dupont, âgé de 20 ans, demeurant rue Chapal, à Tourcoing, a été le poignet de la main droite en se relevant de son lit. Un mois de repos lui a été ordonné par M. le docteur Butruille.

— Au péage de M. Léon Allart, un soigneur, Marie Meersman, âgée de trente-trois ans, demeurant à Hésroux, a eu l'extrémité de l'annulaire de la main droite écrasée, par son métier. M. le docteur Bruesne, qui l'a examinée, lui a ordonné dix jours de repos.

— À la teinturerie de M. Emile Roussel, l'un des ouvriers, Henri Mercier, âgé de vingt-deux ans, demeurant rue des Ogières, à Croix, s'est blessé à la paupière gauche à la suite d'un choc. M. le docteur Lepers lui a prescrit huit jours de repos.

— Chez MM. Alfred Motte et Cie, filateurs, rue des Longnes-Haies, un nettoyeur, Eugène Thibaut, âgé de 37 ans, demeurant rue Lacroix, s'est blessé à la main. Elle devra subir un repos de huit jours que lui a prescrit M. le docteur Godfreyeur.

— Une houlonne de la filature de M. Carlos Masrel, Elvire Yselart, âgée de 18 ans, demeurant rue des Longnes-Haies, coup Vroman, s'est blessée à la panne de la main droite. Une dizaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Bernot.

— À la filature de M. Jules Ernould, un soigneur, Léonie Vancauvenberghe, âgée de 30 ans, demeurant rue Cugnot, en nettoyant son métier, s'est blessée à la main droite. Une quinzaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Piquet.

La charrette à chiens. — Dans la journée de jeudi dernier, dans un coin de la rue de la Forêt, un procès-verbal a été dressé.

Cafés de ménage 4.70, 4.80 et 2 fr. la liv. — Cte Havrais, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Courez toujours ou court le public il ne se trompe pas ! Allez donc au bureau d'Oostcamp, rue du Bois, 13, Le kilo 4 fr.

Croix. — Révision des listes électorales. — Sont nommés délégués pour la révision des listes électorales: MM. Segard, Lanhlin et Belschoue.

— A l'occasion de la nouvelle année, la permission générale est accordée aux cafés et débits dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier; pour la nuit du 1er au 2 la retraite est fixée à 2 heures du matin.

— Nous laissons successivement par la pensée, en Suisse, puis à Milan, à Venise, à Padoue, à Florence, à Assise, à Rome, où il ne fait que passer et nous arrivons à Naples.

— Verley décrit la situation de Naples, son site pittoresque et enchanteur, l'aspect de la ville et les mœurs des habitants. Nous suivons les Napolitains dans leurs manières de vivre, leurs habitudes, leurs usages, leurs coutumes, mais par contre nous voyons de la pauvreté, de la misère, de la souffrance. En général le Napolitain est pauvre; il travaille peu. Ses passe-temps sont la musique, la comédie.

— Auteurs de la nature, ils logent la plupart du temps à la belle étoile.

M. Verley décrit ensuite le climat du pays, ses ressources, son état de santé, son caractère, ses usages, ses mœurs, à son récit que nous assistons à la séance de la commission des auditeurs. Parlant ensuite du Vésuve, le conférencier explique les éruptions successives, et arrive à parler de Pompei qui fut jadis ensevelie sous les laves. Cette conférence, en tous points documentée, et rendue attrayante grâce au talent du jeune locuteur, a provoqué de multiples applaudissements.

Des projections lumineuses présentées par un jeune Lanoyen, M. P. Dervaux, ont été très réussies.

M. Faldé Six, vicaire de Lannoy, a remercié en termes chaleureux M. Verley, et ses paroles ont été applaudies unanime des auditeurs, parmi lesquels nous avons remarqué plusieurs notabilités de la ville et des ecclésiastiques des communes voisines. Cette conférence a pris fin à neuf heures très exactement.

Hem. — Nécrologie. — La commune d'Hem vient de perdre l'un des principaux fondateurs de l'industrie dans ce village. M. Antoine Millaton, fondateur de l'importante teinturerie existant dans ce lieu, est mort jeudi matin à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il avait fait partie autrefois de l'administration municipale. Nous présentons à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

Enterrements du 29 décembre. — Mme veuve sans nom de famille, à Lannoy; M. Pauline Lefèvre, deux heures, église St-Joseph; M. Paul Pizart, trois heures, église St-Joseph; M. Mlle Marie Nizard, trois heures, église d'Annapapes; M. Jacques Desnoy, trois heures, église St-Sauveur.

Communications. — RACING-CLUB ROUBAISIAIS. — La commission de football du R. C. R. prie tous les équipiers de se trouver à la réunion de ce soir, vendredi 30 décembre, à 8 heures, au café de la rue de la République, n° 24.

« L'UNION DES TRAVAILLEURS ». — La commission de la rue de la République, n° 24, prie tous les membres de se trouver à la réunion de ce soir, vendredi 30 décembre, à 8 heures, au café de la rue de la République, n° 24.

« L'UNION DES TRAVAILLEURS ». — La commission de la rue de la République, n° 24, prie tous les membres de se trouver à la réunion de ce soir, vendredi 30 décembre, à 8 heures, au café de la rue de la République, n° 24.

« L'UNION DES TRAVAILLEURS ». — La commission de la rue de la République, n° 24, prie tous les membres de se trouver à la réunion de ce soir, vendredi 30 décembre, à 8 heures, au café de la rue de la République, n° 24.

Alfred Orange, 21, rue de Condé, Roubaix, produit pour l'industrie, amiant, caoutchouc, courroie, bourrage, travaux en tous genres, émaillé, toile émaillée, papier de verre.

Avis aux brasseries. — La librairie du Journal de Roubaix met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 51915

WATTRELOS Perception des contributions directes à Wattrelos. — Les recettes du percepteur, à l'estaminet du Lion-Blanc, grand place, restaurant fondé par l'année 1900, comme précédemment, aux premiers et troisièmes lundis de chaque mois.

Toutefois, les recettes qui tomberont aux dates du 1er janvier, 16 avril (lundis de Pâques), et 1er juin (lundis de Pentecôte), seront retranchées de huit jours, et fixées aux 8 janvier, 23 avril et 14 juin.

Les funérailles de M. J.-B. Baas ont été célébrées hier au milieu d'une affluente très considérable. Le défunt était en effet un des figures les plus connues et les plus sympathiques des vieux Wattrelos. Deux couronnes précédaient le cercueil, l'une offerte par l'Union des Patriotes, l'autre par la Société de secours à la veuve et à l'orphelin, dont il faisait partie depuis de très longues années comme représentant. La corbeille de fleurs de l'estaminet barbu figurait en société au cortège. Les obsèques eurent lieu à midi, à l'église de Wattrelos. L'ancien l'ayant fait faire un instant. On dut la transporter chez le fossoyeur-concierge.

LES GREVES. — Situation toujours la même en ce qui concerne les conflits encore existants dans quelques établissements.

Les manifestations continuent à se faire d'une façon calme. Jeudi, des cinq heures du soir, des ouvriers se sont groupés devant l'usine de MM. Leroux-Lanourière et n'ont fait que passer en silence. Un peu plus tard, dans la matinée, les grévistes des tissages de MM. Bayart-Parent se sont promenés en ville. Trois ouvriers ont été reçus à l'Hôtel de Ville par l'Administration municipale.

— Les trieurs du peignage de MM. Binet ont attendu, à la sortie de midi, le chef trieur qu'ils ont escorté en chantant jusqu'à son domicile.

— A propos de la manifestation des grévistes de Tourcoing à Mouscron, nous avons reçu la lettre suivante: Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix,

Nous venons de lire le compte-rendu que vous donnez de l'arrestation de Mouscron de deux de nos camarades de la filature Leroux, Jules Courrouble et Cyrien Delanoy, aussi que celle d'Albert Belsché.

Nous avons lu avec un vif intérêt ce qui vous a été communiqué inexact et nous ajoutons trop tendancieux. Tout d'abord le but de notre manifestation à Mouscron n'était nullement d'intimider qui que ce soit et aucune injure n'a été prononcée. Nous sommes restés dans une attitude de calme et de dignité.

— Lorsque la police, agissant d'office, nous sommes intervenus et se sont saisis de nos camarades. Nous avons été saisis loin de nous adresser aux représentants de la force publique en criant: « Employez les agents et conduisez-les à la frontière », a contracté, par le calme et la dignité de nos camarades Courrouble et Delanoy n'aurait pas été conduits.

Enfin Belsché n'a pas été pris avec nous et les agents au milieu de la mêlée et il ne nous a pas vu se débattre avec couraie, à 9 heures 45, dans sa 84e année, qui a été nommé le commissaire chef de la manifestation de la main droite, vous ne niez en disant que Belsché ne les faits qui lui ont été reprochés.

— Vous voudriez-vous dire qu'il avait ? Nous vous prions d'insérer ces faits dans votre prochain numéro et nous vous présentons nos salutations.

— Nous sommes heureux de savoir que vous assistiez à la manifestation du 27 décembre, à 11 heures du matin, GUILBERT, LECLERE, CATOINE, pour le comité de la grève, DELANNOY.

Nous ferons simplement remarquer aux signataires de cette lettre que jamais nous ne donnons à nos informations un caractère tendancieux. Dans l'espèce, nous nous sommes bornés à relater, sans aucun commentaire, les faits qui nous ont été rapportés par un particulier de Mouscron dans son enquête personnelle.

Une seconde séance récréative à l'Institution Saint-Michel. — Il convient de louer sans réserve la magnifique représentation de Polyette qui était offerte hier pour la seconde fois au sympathique directeur de cet établissement par ses élèves.

— C'est un plaisir de voir la voie des représentations délicates, et les esprits cultivés ont été obligés de reconnaître l'incantable talent de MM. H. Vermersch (Pauline), P. Scamps (Polyette), J. Quantennes (Néarque) et Vanzeve (Stratonice), J.-R. Deschamps (Néarque) et Sartre de Willeghem (Néarque).

Nous adressons à ces jeunes artistes toutes nos félicitations.

Un cas de rage. — Deux chiens, trois jeunes et un chat abattus. — Un cas de rage, chose assez rare à cette saison, a été constaté dans la journée de jeudi. M. Delahaye, demeurant au pont du Halot, ayant remarqué les allures suspectes de son chien, il appela M. Montois, vétérinaire, qui donna l'ordre d'abattre le chien. Après examen, l'animal fut reconnu hydrophobe. Une chienne et ses trois jeunes, appartenant à M. Leman, un voisin, ont été également abattus, ainsi qu'un chat. Le chat avait griffé un enfant de 8 ans. Aussi cet enfant s'est rendu à l'hôpital Pasteur à Lille.

Un vol, rue du Blanc-Seau. — Dans la matinée de jeudi, un habitant de la rue du Blanc-Seau, M. Henri Houvenier, tisserand, a été victime d'un vol assez important pour un ouvrier. Pendant son absence, des malfaiteurs ont pénétré dans la maison. Ils ont fracturé des meubles et les ont volés. Des bijoux, des vêtements, une paire de bottes, des francs, en pièces d'or et d'argent, une paire de vêtements et une chemise. Ce n'est qu'un résumé de ce qui a été volé, que M. Houvenier constata le vol. Il a aussitôt déposé une plainte à la police, qui a ouvert une enquête.

Les accidents du travail. — Chez MM. A. et P. Polé, dans le pain de pain, Gustavo Parisse, âgé de 32 ans, demeurant à Roncq, a en manouvraant des balles de laine reçu un coup de brouette au genou gauche. Il en est résulté une contusion qui fera subir à l'ouvrier une incapacité de travail de dix jours. M. le docteur Bourgeois lui a donné dix jours de repos.

— Un ouvrier de la fabrique de tapis de M. Jules Flipo, Henri Fleury, âgé de 31 ans, demeurant rue de Gand, s'est blessé à l'index avec un ressort de son métier. M. le docteur Delrange a constaté une plaie contuse et prescrit un repos de quelques jours au blessé.

— Un débiteur de son métier, Deschamps, âgé de vingt-quatre ans et demi, demeurant rue de l'Alcazar, travaillant chez MM. Ch. Thierghien et fils, rue d'Alsace, a été contusionné au pied par la chute d'une poulie. Un repos de quelques jours lui a été prescrit par M. le docteur Vanneuville.

— Tombant sur la roue d'un métier, Jean Windard, âgé de 22 ans, rattacheur, demeurant à Mouscron, travaillant chez M. Robert Falot, s'est fait une contusion à la région lombaire. M. le docteur Vanneuville a ordonné au blessé un repos de huit jours.

Arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion. — Un ouvrier, Eléuthère Bodart, âgé de 33 ans. Cet homme est sous le coup d'une infraction à un arrêté d'expulsion pris contre lui en 1888. Il a été écroué au dépôt et attendant son transfert à Lille.

Les contraventions. — Dans la journée de jeudi la police a dressé plusieurs contraventions. Violences et dommages à la propriété d'autrui, quatre contraventions de chien, une.

Mouvaux. — Une nouvelle rue. — Entre les rues du Commerce et de la République, nous avons vu récemment la propriété privée de M. Desmet. Ce quartier des Bonnets est appelé à devenir un centre important d'agglomération. La nouvelle rue est donc appelée à rendre bien d'appréciables services.

Roncq. — Mutation dans l'enseignement. — M. Dupas, instituteur adjoint à Roncq, est nommé en la même qualité, et sur sa demande, à Saint-Waast en Cambrésis. — M. Lohy, instituteur adjoint à Roncq, est nommé en la même qualité, et sur sa demande, à Roncq, école de la rue de Lille.

Prise d'un chien de fraudeur. — Les préposés Deroock et Mallevaux, de la brigade de Roncq, de service route de Lille, ont réussi après une attaque très vigoureuse, à abattre, d'un coup de revolver, un chien fraudeur qui se trouvait dans un panier sur le dos d'un porteur de 36 boîtes d'allumettes de provenance étrangère.

— Un fait intéressant et qui montre l'incapacité tant que la méchanceté des fraudeurs, la blague égarée entourant les allumettes était hissée de 36 longueurs allumettes contre lesquelles seraient venus s'abîmer les chiens de nos braves Joueurs, si l'attache avait eu lieu dans tout autre endroit.

Arrêtation au sujet d'un vol de vinage. — Par mandat d'arrêt du parquet de Lille, M. Dorisse, commissaire de police, a fait procéder par la garde Gambaige à l'arrestation du nommé Charles Vanoverbergh, âgé de 21 ans, s'adressant à un compromis dans l'affaire de vol de vinage. Après un interrogatoire sommaire que lui a fait subir M. le commissaire de police, Vanoverbergh a été écroué à la prison municipale de Lille et sera libéré, vendredi. Cette arrestation porte au nombre de trois celles déjà opérées au sujet de ce vol dont nous avons maintes fois parlé.

Un ouvrier agricole, M. Henri Wasline, demeurant au Petit-Roubaix, a trouvé dans la rue du Billemon, un portefeuille contenant divers papiers de famille et de 100 francs. Il s'est empressé de les remettre sans trouver à son propriétaire, M. Wandepute, de Courcelles (Belgique).

Contravention. — M. le Commissaire et plusieurs agents de la police, en tournée de nuit, ont plusieurs fois verbalisé à la charge d'un cabaretier du nom de R..., pour contravention à la police des cabarets.

Pour un vol de vinage, la police de Roncq a, dans la soirée de mercredi, mis en état d'arrestation un ouvrier agricole du nom de Looignies qui, étant en état d'ivresse, causait du scandale dans la rue de Lille, près la gare.

Lincolles. — Un affûtage de nature, — Jeudi, vers une heure de l'après-midi, M. Biard, marchand de coupage au hameau du Blaton, conduisant un lourd chariot lorsqu'il arrivait au bas de la descente de Lincolles, le cheval d'une roue du véhicule se dévissa; cette dernière tomba; la voiture bascula entraînant avec elle les conducteurs, qui, heureusement, ne reçurent dans leur chute aucune blessure. Les dégâts sont sans importance.

Halluin. — Dans la douane. — Distinction honorifique. — La médaille d'honneur des douanes vient d'être par décision de M. Douquet, directeur général, accordée, au sous-brigadier, Paul Delahay de Halluin-Grez.

Toutes nos félicitations au nouveau promu, qui a si bien mérité par ses loyaux et excellents services la distinction dont il vient d'être l'objet.

PRIME OFFERTE AUX TOURCOINGNOIS A l'occasion des fêtes, la société l'Avant, vins et spiritueux, rue de Guiswilly, 67, offrira un superbe calendrier à tout acheteur de ses produits. 60948

BIBLIE Un livre utile. — Nous signalons à l'attention de nos lecteurs, 45 avenue de la gare, du département du Nord pour 1900, que vient de publier M. H. Lecoq, chef de division à la préfecture.

Nous avons parcouru cet ouvrage qui forme un volume de 500 pages. Il nous a paru un livre intéressant et utile. Il nous a paru intéressant pour toutes les personnes, si nombreuses dans notre département, que leur situation soit en rapport avec les diverses administrations de tous ordres. Il fournit d'intéressants détails sur ces administrations, sur les sociétés savantes, artistiques, agricoles, etc. Le travail de M. H. Lecoq, très consciencieux, est remarquable par sa exactitude, et lui donne un véritable caractère d'utilité pratique.

L'ouvrage est mis en vente au prix de 5 francs. On peut s'adresser à l'auteur ou à M. Danet, imprimeur à Lille.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS Les amis et connaissances de la famille JODOU-LEBOUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Emile JODOU, décédé à Mouscron (Australie) le 26 décembre 1899, à l'âge de 45 ans, nous prions de se rendre à la messe de la Sainte-Eglise, sans frais, à l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le samedi 30 décembre, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille NIZARD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur NIZARD, instituteur en retraite, décédé à Annapapes-Marchennes, le 26 décembre 1899, dans sa 52e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans frais, à l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le samedi 30 décembre, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille THIEFFRY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Adolphe THIEFFRY, décédé à Tourcoing, le 27 décembre 1899, dans sa 84e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans frais, à l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le samedi 30 décembre, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille LEHAYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Jules-Desiré-Joseph LEHAYE, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1899, dans sa 84e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans frais, à l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le samedi 30 décembre, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille LEHAYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Jules-Desiré-Joseph LEHAYE, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1899, dans sa 84e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans frais, à l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le samedi 30 décembre, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille LEHAYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Jules-Desiré-Joseph LEHAYE, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1899, dans sa 84e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans frais, à l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le samedi 30 décembre, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille LEHAYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Jules-Desiré-Joseph LEHAYE, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1899, dans sa 84e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sans frais, à l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le samedi 30 décembre, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille LEHAYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Jules-Desiré-Joseph LEHAYE, décédé à Rou